

LES PROJETS ALTERNATIFS PORTÉS PAR LA CGT



L'industrie doit et peut vivre : la preuve par les projets CGT

En 2012, Jean-Pierre Jouyet, tout juste nommé président de Bpifrance, annonçait que la Banque Publique d'Investissement financerait « les bons projets » et non « les canards boiteux ». Cette déclaration, emblématique d'une vision libérale du rôle de l'État, a marqué les esprits, laissant les entreprises en difficulté et leurs salariés livrés à eux-mêmes face aux logiques prédatrices des grands groupes.

Ces mêmes entreprises, souvent des PME, des TPE ou des sous-traitants, subissent les effets dévastateurs des stratégies de délocalisation et de pression sur les prix imposées par les donneurs d'ordre. Incapables d'investir dans des outils de production ou dans l'innovation, elles se retrouvent piégées dans une course à la rentabilité à court terme qui affaiblit toute la chaîne de valeur industrielle.

Aujourd'hui, cette absence de soutien ciblé est d'autant plus préoccupante que les dérèglements climatiques et les transformations technologiques imposent des réponses ambitieuses et adaptées. Il ne s'agit pas seulement de maintenir l'activité, mais de transformer en profondeur les organisations de travail, les processus de production, de conception, d'études et de recherche. Les métiers doivent évoluer, et les qualifications des travailleurs doivent être revalorisées pour accompagner cette transition nécessaire.

Dans ce contexte, la CGT s'engage à proposer des alternatives concrètes et combatives. En travaillant avec les salariés et en s'ancrant dans les territoires, elle élabore des projets qui placent l'emploi, la transition écologique et la justice sociale au cœur des priorités. Ces initiatives visent à réindustrialiser la France, à redonner un avenir aux travailleurs et à offrir des solutions viables pour répondre aux défis du XXI^e siècle.

Mais aujourd'hui, alors que la France dispose d'un outil comme Bpifrance, force est de constater que les moyens ne suivent pas. Les concrétisations manquent, et les gouvernements laissent le marché imposer ses lois, au détriment des travailleurs et des territoires.

1. Les projets menés à bien par les luttes, avec la CGT : des solutions concrètes et viables



La Scop-Ti

En 2010, l'usine Fralib comptait 182 salariés. Après une lutte de 1 336 jours contre la fermeture, 58 des 76 salariés restants ont fondé la coopérative Scop-Ti en 2014. Dix ans plus tard, la Scop compte 58 coopérateurs, emploie 34 salariés en CDI, totalisant 92 effectifs. Scop-Ti affiche une relance économique avec un chiffre d'affaires de près de 4,6 millions d'euros en 2024, en hausse de 40 % par rapport à 2020. Grâce à la diversification de ses activités, notamment des collaborations avec des marques comme Éthicable, et une production valorisant les circuits courts, Scop-Ti démontre sa bonne santé financière et pérennise son modèle économique tout en préservant un savoir-faire local emblématique.

La fabrique du Sud- La Belle Aude

Créée en 2014 par 19 anciens salariés de l'usine PILPA, fermée après le licenciement de 156 employés, La Fabrique du Sud est née d'une volonté de repartir de zéro. Chaque sociétaire a pris en charge un aspect de la coopérative, qu'il s'agisse de la production, du commercial, de l'administratif ou de la direction. Ensemble, ils ont développé la marque « La Belle Aude » et conçu des recettes de glaces artisanales, malgré l'absence initiale de savoir-faire spécifique.

Dès le départ, la coopérative s'est tournée vers la prospection en grandes surfaces, si bien qu'entre 2014 et 2024, les ventes ont progressé de 150 000 à 800 000 pots annuels, avec un chiffre d'affaires atteignant 3,8 millions d'euros.

Cependant, la période récente a été marquée par des défis : entre 2022 et 2023, La Belle Aude a subi de plein fouet la hausse des matières premières (+30 %) et de l'électricité (+200 %).

Malgré ces difficultés, les capitaux propres accumulés grâce à une gestion prudente ont permis à la coopérative de surmonter cette crise. Si les effectifs sont passés de 25



salariés en 2023 à 21 en 2024, la coopérative continue de démontrer sa résilience et son engagement envers un modèle économique alternatif, fondé sur la solidarité et la qualité.

ACC M

En 2011, ACC M, spécialisée dans la modernisation des matériels ferroviaires, se retrouve confrontée à des défis majeurs, notamment des suspicions d'amiante sur le RER B. La mobilisation des salariés, accompagnée par leurs syndicats, permet de mettre en place de nouvelles solutions techniques validées dès 2012. En 2015, l'annonce par la RATP de la fin des commandes menace l'avenir de l'entreprise. Les salariés organisent alors des



actions marquantes, comme le blocage d'une rue avec une rame de RER B à Clermont-Ferrand, et une manifestation à Paris. Ces mobilisations aboutissent au lancement d'un nouvel appel d'offres pour les métros des lignes 7 et 8, garantissant la poursuite de l'activité. Placée en redressement judiciaire en 2019, ACC est finalement reprise par le groupe TTH grâce à un projet porté par les salariés eux-mêmes, qui choisissent un repreneur avec une vision industrielle claire. Cette reprise conserve 179 emplois. Depuis, son chiffre d'affaires est passé de 16 millions d'euros en 2019 à une prévision de 40 millions en 2024, avec 350 salariés.

Le site Thales de Pont-Audemer

Cette année, en avril, les premières cartes ont été produites dans l'usine de l'Eure. En janvier 2023, après trois années de mobilisation, les salariés du site Thales de Pont-Audemer, spécialisé dans la production de cartes SIM, ont obtenu l'annulation de la fermeture prévue de l'usine. Grâce à l'engagement des employés, du syndicat CGT et des élus locaux, un projet de réindustrialisation a été mis en place, prévoyant la production de cartes électroniques à forte valeur ajoutée, notamment pour des systèmes militaires. Thales a investi 30 millions d'euros dans cette reconversion, dont 10 millions consacrés à la formation et à la montée en compétences des salariés, assurant ainsi la pérennité de l'emploi industriel dans la région.

2. Les projets construits en attente de mise en œuvre : après les promesses, le temps des actes

La Chapelle Darblay

La papeterie de Chapelle Darblay, fleuron du recyclage en Normandie, est au cœur d'un projet ambitieux porté par Fibre Excellence/Véolia pour produire du papier d'emballage 100 % recyclé et renforcer l'économie circulaire. Malgré une mobilisation collective inédite et le soutien de la Métropole Rouen Normandie, qui a préempté le site en 2022, le projet nécessite 245 millions d'euros d'investissements pour être bouclé, dont 37 millions de fonds propres.

Deux ans après la reprise, l'implication de l'État est essentielle pour garantir les financements et éviter l'abandon de ce modèle de transition industrielle et écologique. Le sort de Chapelle Darblay repose désormais sur un soutien financier concret du ministère de l'Industrie.

La Centrale de Gardanne

Mobilisés depuis plusieurs années pour que vive la centrale et ses emplois directs et induits, les travailleur-ses avec la CGT portent un projet de la méthanation avec BioGazGardanne (BGG) dont l'ambition est de contribuer à la transition écologique et à l'indépendance énergétique de la France. Celui-ci prévoit de transformer du bois usagé en gaz et une production d'électricité à base de biomasse.

La centrale de Cordemais

À Cordemais, en Loire-Atlantique, les travailleurs de la centrale à charbon, soutenus par la CGT, proposent une alternative écologique pour préserver leur outil de travail : le projet Ecocombust. Ce projet vise à remplacer le charbon par des pellets produits localement à partir de rebuts de bois, réduisant ainsi la pollution tout en maintenant la production d'électricité.

Appuyé sur des études fiables et des essais concluants, Ecocombust garantirait la pérennité des emplois et éviterait la transformation du site en friche industrielle.

3. Les projets de site

Sauver la plateforme chimique à Notre-Dame-de-Gravenchon : une alternative viable

Face à la décision d'ExxonMobil de fermer le vapocraqueur et ses unités chimiques à NDG, entraînant la suppression de 758 postes et des milliers d'emplois induits, la CGT propose un projet alternatif. Avec 250 M€ d'investissements dans la modernisation des unités (électrification, hydrogénation, capture carbone), ce plan garantirait la rentabilité dès 2027-2030, tout en réduisant les émissions de CO2.

Ce projet préserverait des capacités stratégiques pour l'industrie française (plastiques médicaux, résines), limiterait l'empreinte carbone liée aux délocalisations, et coûterait

moins cher que le plan social et le démantèlement (400 M€). La CGT appelle ExxonMobil et l'État à soutenir cette solution pour protéger l'emploi, l'industrie locale, et l'environnement.

ST Micro

Face à l'extension prévue de l'usine STMicroelectronics à Crolles (38), qui doublerait sa consommation d'eau potable pour atteindre près de la moitié de celle de l'agglomération grenobloise, la CGT propose d'instaurer une tarification incitative qui ferait payer l'eau plus cher aux gros consommateurs industriels comme STMicroelectronics. Cela les inciterait à économiser la ressource et financerait des recherches sur la dépollution de l'eau. L'objectif est aussi de mettre en place un réseau alternatif d'eau non potable, alimenté en partie par les eaux usées traitées des stations d'épuration. Ainsi, le volume d'eau potable prélevé par l'usine n'augmenterait pas malgré son agrandissement.

Chez Michelin et Solvay, des alternatives à la casse industrielle

Face à la casse industrielle en cours chez Michelin et Solvay, avec ses syndicats et les organisations territoriales de la CGT, la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT porte des alternatives :

Solvay Salindres : Implantation d'une usine laboratoire pour le traitement et la destruction des PFAS.

Michelin Cholet : retour de la production délocalisée en Thaïlande (2,5 millions de pneus camionnette destinés au marché de l'Afrique du Nord). Il s'agirait d'adapter les outils de fabrication pour répondre à la demande croissante de pneus de 20, 21 et 22 pouces. Cependant, pour l'instant, les investissements semblent se concentrer en Europe de l'Ouest et de l'Est, mais pas en France.

Michelin Vannes : retour des productions transférées au site de Michelin Golbey à Épinal (site qui ne pourra pas absorber toute la production, ce qui risque de le mettre en difficulté). Retour également des productions envoyées en Espagne et en Asie pour des raisons non pas industrielles, mais purement capitalistiques.

4. Les projets de filière

A Thalès, l'imagerie médicale

La CGT Thales et sa filiale Trixell à Moirans (Isère) ont mené un combat de longue haleine pour sauver et développer l'activité d'imagerie médicale du groupe. En 2012, face à la menace d'abandon de cette filière par Thales, les salariés, soutenus par la CGT, ont organisé grèves et manifestations, obtenant le maintien temporaire de l'activité. Mais la conviction s'est imposée que seule une réindustrialisation durable pouvait garantir l'avenir du site.

Avec l'appui d'un collectif réunissant experts, chercheurs (CEA), entreprises (STMicroelectronics), fédérations et structures territoriales, la CGT a élaboré une

stratégie industrielle démontrant l'importance d'une filière française d'imagerie médicale pour la qualité des soins.

Le 12 juillet 2024, Thales et le Comité Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé (CSF) ont inauguré Axel, le premier accélérateur industriel dédié à l'imagerie médicale en France. Basé sur le site de Thales à Moirans (Isère), Axel a pour vocation d'aider les PME et startups françaises du secteur Medtech à passer de la conception à l'industrialisation, renforçant ainsi l'autonomie et la souveraineté nationale dans ce domaine stratégique.

Plus d'infos sur : <https://imageriedavenir.fr/>

Un projet pour sauver et transformer l'industrie automobile française, le petit véhicule à 17 000 euros

La CGT propose la fabrication, en France, d'un petit véhicule électrique abordable, vendu à moins de 17 000 €, avec une batterie de 20 kWh. Ce modèle permettrait de rajeunir et verdier le parc automobile, en offrant une alternative accessible pour la population tout en répondant aux objectifs de transition énergétique. La CGT appelle à soutenir les sous-traitants, maillon essentiel de la chaîne de production, en responsabilisant les donneurs d'ordres grâce au projet de loi « GM'S ». Ce projet vise à garantir des engagements de long terme, une répartition équitable des marges, et à sécuriser les emplois dans les entreprises sous-traitantes souvent fragilisées par les politiques des grands constructeurs.

Le Plan d'avenir pour l'industrie verre-céramique

Pour préserver les 60 000 emplois du secteur verre-céramique en France, le plan propose de transformer des sites clés comme Duralex, Pyrex et Arc International grâce à des commandes publiques prioritaires et une participation de l'État dans leur capital. Dans le verre plat, des usines comme celles de Saint-Gobain pourraient bénéficier de crédits d'impôt pour produire des vitrages à haute efficacité énergétique, tandis que des sites de recyclage comme ceux d'Isover seraient renforcés pour soutenir la transition écologique.

Ce plan repose sur des engagements concrets : conditionner les aides publiques à l'emploi et à l'environnement, renforcer le "made in France" et moderniser les outils industriels. Avec des mesures ciblées, il ambitionne de relocaliser la production, d'accélérer la transition énergétique et de sécuriser l'avenir d'une industrie stratégique.

5. Les projets territoriaux

Le Projet Dunkerquois

« Industrie verte », « transition juste », l'industrie dunkerquoise est en pleine mutation pour répondre à l'objectif environnemental national de baisser de 41 millions de tonnes d'équivalent de CO2 d'ici 2030, à travers les technologies vertes. À partir de la lutte contre la fermeture de la raffinerie Total des Flandres, la CGT a élaboré un projet de maintien durable de l'emploi direct et induit dont l'objectif est de répondre aux problématiques de besoins énergétiques, de santé publique et d'environnement, à partir des savoir-faire et des installations existants : fabrication d'hydrogène à partir d'énergies renouvelables et de l'électrolyse de l'eau, stockage, transport, utilisation.

L'autoroute ferroviaire Cherbourg-Bayonne

Cette ligne ferroviaire de fret, reliant Cherbourg à Mouguerre près de Bayonne, devait initialement être mise en service à la mi-juin 2024. Capable de transporter 25 000 remorques par an, le projet nécessite des aménagements spécifiques sur les 950 km de l'itinéraire, notamment un terminal ferroutage à Cherbourg, estimé à 7 millions d'euros.

À partir de ce projet initial, une réflexion confédérale lancée en 2023 a permis d'élaborer un contre-projet à dimension nationale, plaçant le fret ferroviaire opéré par la SNCF au centre de notre vision. Ce projet alternatif mobilise plusieurs fédérations (cheminots, transports, ports et docks, équipements, finances) et territoires (Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Aquitaine) pour conduire la réflexion et la construction de ce contre-projet.